

HAMBACH-ROTH

N° 11 - MAI 2011 au fil des jours

éditorial



Un dynamisme communal

Alors que nous arrivons à mi-mandat, les réflexions et les différents projets communaux se concrétisent toujours dans la même dynamique.

En effet, nous continuons à nous donner les moyens de répondre, le mieux et le plus durablement possible, aux réalités, aux attentes et aux difficultés pour améliorer le

quotidien des administrés et prendre en compte les besoins présents et futurs (que ce soit au niveau des écoles, de la voirie, de la sécurité, du bien-être de tous etc...).

Bien entendu, nous poursuivons notre soutien à nos différentes associations qui contribuent au dynamisme de la commune. C'est pourquoi, je tiens à remercier les membres actifs, qui s'engagent, avec motivation, à travers le bénévolat, leurs implications et leurs participations, dans cette vie associative.

Malgré les tentatives de déstabilisation basées sur de fausses accusations, nous continuons, avec les élus motivés qui m'entourent, à faire vivre la commune.

C'est dans cet esprit que nous avons orienté la conduite de notre mandat et c'est dans cet esprit que nous continuerons à prendre nos responsabilités et à gérer avec énergie, le développement de la commune.

Bien cordialement.

Votre Maire, Gaston MEYER
et son conseil Municipal

Découvrez le nouveau site de la commune sous « hambach.fr »



Le lifting du site, suivi par l'adjoint Daniel MULLER, a été réalisé pour le rendre plus structuré et attractif, en terme d'image, comme de fonctionnalité, pour plus de souplesse d'utilisation et une plus grande richesse de communication.

Vous y trouverez toute l'actualité de la commune, des renseignements administratifs, techniques, d'urbanisme et autres ainsi que des liens pour accéder directement aux différents documents administratifs téléchargeables ou sur les sites des associations, des entreprises ou d'autres services.

SÉCURITÉ DEVANT LES ÉCOLES

Les stationnements et arrêts anarchiques, au moment de la rentrée et la sortie des classes, aux abords de l'école primaire et maternelle, restent d'actualité, malgré des rappels répétés.

La commune a multiplié, ces dernières années, les mesures et actions, devant les écoles, afin d'améliorer et sécuriser les mouvements des élèves et des parents, lorsqu'ils sont piétons : parkings à proximité, zone « 30 », ralentisseurs, feux tricolores, passages protégés, etc... .

Malheureusement, on ne peut que constater, encore trop souvent, que certains parents multiplient les incivilités et infractions, provoquant des encombrements considérables, en perturbant la circulation sur la rue Nationale et la rue de la Poste, d'une part, et d'autre

part, en obligeant élèves et parents à devoir slalomer sur le trottoir voire à déborder sur la chaussée avec le risque de se retrouver sous les pneus d'une voiture.

Nous comptons vivement sur le civisme et l'esprit de responsabilité de ces parents pour qu'ils prennent enfin conscience des dangers et les encourageons à aller se garer à l'arrière des écoles sur les parkings prévus à cet effet, pour que le parcours de nos écoliers puisse se faire en toute sécurité.



DANS NOS ÉCOLES



S'invitent, selon les saisons, pommes, poires, bananes, oranges, pêches pour une récré fruitée

Volontaire à l'opération « Un fruit pour la récré », notre commune participe depuis la rentrée scolaire de 2009 à ce programme européen de distribution de fruits à l'école.

L'agent technique, Serge AUERT, assure quotidiennement l'approvisionnement pour que chaque élève des écoles maternelles et primaires ait son fruit par jour.

Cette opération a comme objectif d'encourager la consommation de fruits, de susciter et éveiller une nouvelle culture du goût et au-delà de l'aspect nutritionnel, le plaisir que peuvent avoir les enfants à manger différents fruits.

Pour l'année scolaire 2009/2010 cela a représenté 2 890 kilos pour un montant de 4 399 €.

Une subvention de 2 250 € a été versée à la commune par la Communauté Européenne.



Nos enseignants

ÉCOLES PRIMAIRES

	CLASSE	ENSEIGNANTS	NOMBRE D'ELEVES
HAMBACH	CP	Christine SPOHR et Céline THORY	18
	CE1	Sandra DREYDEMY	24
	CE2	Stéphanie KLEIN	21
	CM1	Guillaume FLAMMAN	24
	CM2	Adam NIESSER, directeur et Céline THORY	17
	Caren RISSE enseignante mobile Bernadette KIHLE assure l'heure de catéchisme		
ROTH	CP	Corinne BOUR	4
	CE1		9
	CE2	Clément BOUR, directeur	6
	CM1		8
	CM2		6
	Catherine BIETTE assure l'heure de catéchisme		

ÉCOLES MATERNELLES

	CLASSE	ENSEIGNANTS	NOMBRE D'ELEVES
HAMBACH	Petite section	Martine AMANN	31
	Une partie Petite section	Sophie DE BEAUMONT NICOLAS et Céline THORY	20
	Moyenne section		
	Une partie Moyenne section	Aline RICHARD, directrice	18
	Grande section		
ROTH	Classe unique	Dorine MOHR	15

NOS DIRECTEURS et NOTRE DIRECTRICE D'ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE « Les Chenilles » à HAMBACH

Mme Aline RICHARD, habitante de Hambach depuis 1998 et la nouvelle directrice depuis la rentrée 2010. Née en 1969, originaire de Forbach, elle a passé sa scolarité primaire et secondaire à Forbach et a obtenu son BTS à l'Ecole Supérieure de Management à Metz. Cadre des ressources humaines, elle s'est dirigée vers l'enseignement en débutant en 2007 en classe Primaire de Woustviller, en maternelle à Neufgrange et dans une classe spécialisée à Sarralbe.

Pour Mme RICHARD : « Les conditions d'enseignement à Hambach sont idéales avec des structures neuves et adaptées. J'ai de très bons contacts avec la municipalité et apprécie sa réactivité. Mes relations avec mes collègues de l'école primaire de Hambach sont excellentes, une très bonne ambiance et une forte coordination entre nous se sont installées, avec pour la 1^{ère} fois un projet d'école en commun ».

Sans oublier le site Internet de l'école, trait d'union entre les familles et le travail scolaire, mis à jour quasiment quotidiennement (<http://www3.ac-nancy-metz.fr/eco-centre-hambach>).



Institutrices maternelle de Hambach. De gauche à droite : Aline RICHARD, Sophie DE BEAUMONT NICOLAS, Martine AMANN

ÉCOLE PRIMAIRE à HAMBACH

Mr Adam NIESSER, née en 1977, originaire de Rémering, garde le souvenir de l'école primaire de son village d'origine, du Collège à Puttrelange aux Lacs, du Lycée Nominé à Sarreguemines, où il obtient son BAC S, de ses études - en licence de géographie - à FAC de Strasbourg en enfin, de son entrée à l'Institut Universitaire de Formation de Maître.

Il est nommé pour ses débuts dans le Pas de Calais, puis, en 2005 à Hambach et prend la direction en 2009.

Un directeur satisfait : « Le niveau scolaire est bon avec un suivi sérieux des parents ». Il souligne : « Qu'il est agréable d'exercer sa profession dans cette école bien équipée avec un gymnase à proximité pour la pratique du sport. De bonnes relations avec les parents et ses collègues se sont créées ainsi qu'une très bonne collaboration et entente avec la maternelle et sa directrice ».

Une équipe pédagogique active, avec comme gros projets la classe de mer, des rencontres sportives etc... . Une école qui s'investit dans la vie du village par leurs actions communes : l'exposition des fruits les légumes, la visite à la Maison de Retraite, la cérémonie du 11 novembre et la fête scolaire de fin d'année.

La FÊTE SCOLAIRE de l'école primaire aura lieu le 18 juin 2011.



Instituteurs école primaire de Hambach. De gauche à droite : Christine SPOHR, Adam NIESSER, Caren RISSE, Guillaume FLAMMAN, Stéphanie KLEIN, Sandra DREYDEMY



Instituteurs école primaire et maternelle de Roth. De gauche à droite : Corinne BOUR, Clément BOUR, Dorine MOHR

ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE à ROTH

Mr Clément BOUR, est né en 1965, enfant de ST AVOLD, il y fait tout son cursus scolaire de la primaire au Lycée avec l'obtention du BTS, intègre la FAC pour obtenir son Diplôme d'Etude Supérieur Spécialisé en Génie Mécanique et Informatique.

Il passe le concours d'Instituteur en 1991, qui fut le dernier, et, l'année d'après le concours des Professeurs d'Ecoles qui fut le premier.

Sa 1^{ère} affectation a été au Val de Gueblange en cours élémentaires, puis, à Farébersviller dans une zone d'éducation prioritaire. En 2000, il prend la direction à St Jean Rohrbach, poste qu'il gardera à son arrivée à Roth en 2007.

« Depuis mon arrivée, j'ai eu affaire à des élèves travailleurs et motivés et en apprentissage scolaire, j'arrive à faire évoluer ceux en difficulté. J'ai une bonne coopération avec les familles et les représentants des parents d'élèves et suis heureux du travail avec l'équipe des enseignants en place et du personnel communal ».

Nos 3 directeurs ont fait remarquer le soutien constant et efficace, aussi bien matériel que financier, de la municipalité, qui reste toujours à l'écoute des enseignants.

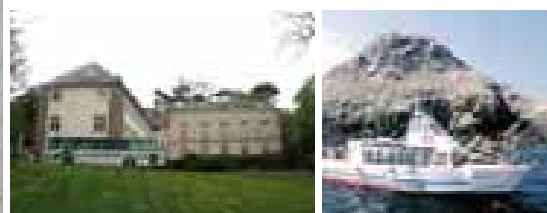
CLASSE DE MER à PERROS-GUIREC (Bretagne)

La semaine du 11 au 16 avril dernier a été une semaine agréable mais bien chargée pour les élèves de CM1 et CM2 de Hambach.

Un séjour où il s'agissait pour les enfants de découvrir différents environnements et d'apprendre à les respecter. Découverte de la faune, de la flore du monde marin et de géographie côtière, participation aux activités portuaires et nautiques ...



Vous pourrez découvrir leur séjour, jour par jour, et plus en détail, sur le site internet de l'école. Une participation de 175 € par élève a été versée par la Commune, soit 36 % des frais du séjour.



UNE PAGE

S'EST TOURNÉE.

Le temps a passé pour Bernadette FERSING, la voilà en retraite depuis la rentrée scolaire.

35 années d'enseignement dont 25 années aux écoles maternelles de Roth et Hambach.

C'est en 1985 qu'elle a pris la direction de la classe unique à Roth jusqu'en 1993 pour se faire muter à Hambach, où elle a fini sa carrière et pris la direction en 2004. Bonne et longue retraite à elle.

En souvenir, les enfants lui ont confectionné un grand dessin tout de couleur représentant l'école.



LE PERISCOLAIRE un service bien lancé

Durant la période scolaire les enfants sont pris en charge, au foyer à Hambach et à l'école maternelle à Roth :

- de 11h30 à 13h30 - prise du repas et animation,
- de 16h à 18h30 - goûter, animations et possibilité de faire les devoirs (horaire qui pourra varier selon les besoins).

Le Maire reste attentif au bon fonctionnement de ce service, si bien, qu'il envisage la réalisation d'une structure plus adaptée, où pourront se rajouter comme activités extra-scolaires, les mercredis récréatifs et les centres aérés.

Une structure qui pourra également accueillir des spectacles scolaires voir d'autres petites manifestations.

Ce projet en phase d'étude retient 2 options, qui resteront à définir, soit la réhabilitation du foyer soit la construction d'un nouveau bâtiment, l'endroit étant plus ou moins déjà choisi.



Déjeuner



Carnaval



Noël



Halloween

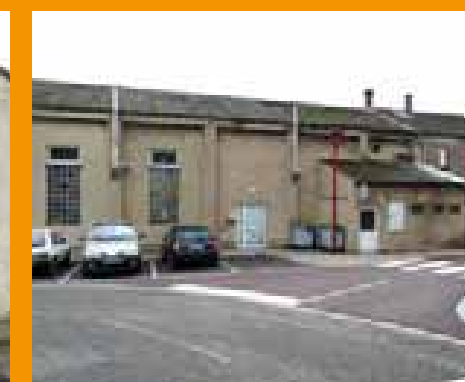
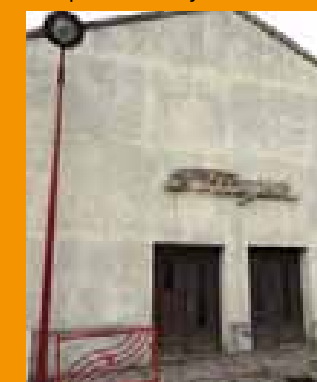


A propos du FOYER, son avenir reste donc en suspens ?

C'est dans les années cinquante, que la fabrique de l'église, sous l'élan de l'Abbé André ROHR, décide de construire, avec l'appui financier des kermesses, le foyer, qui était déjà une salle à vocations multiples, dont les activités avaient connu, en son temps, sous l'égide de l'APE (Association Populaire d'Education) une certaine résonance : scouts, chorale, athlétisme, basket-ball, football minime, tennis de table, tir, majorettes, judo, ping-pong, laboratoire photos, conférences, représentations théâtrales et le cinéma... .

En ce qui concerne sa mise à disposition et sa location, pour le motif qu'une plainte a été déposée au Tribunal Administratif par un riverain, il a été décidé que cette salle ne sera plus ouverte aux manifestations festives. Le foyer sera dorénavant uniquement affecté aux fêtes scolaires et à des événements à caractère éducatif, culturel, social ou sportif, exceptionnellement pour des apéritifs mais limités en heures.

Le jugement du Tribunal Administratif sera connu dans les prochains jours.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

Dans notre commune, **2 clubs d'épargne économie**, coexistent.

Le premier « LES FAUCHES », qui fêtera cette année **les 30 ans**, dont le siège se trouve au restaurant de la gare au 130 Rue Nationale à HAMBACH, présidé par André HAFFNER. Ce club fût créé en 1981 par M. René KANT et les premiers casiers furent mis en place par le Crédit Mutuel. Le club d'épargne compte à ce jour 107 membres.



Une cotisation d'entrée de 3 € est demandée lors de la première inscription et une pénalité de 2 € est appliquée en cas d'oubli de cotisation mensuelle. La levée de casiers est organisée par le Président, et son comité plus deux membres résidents à Hambach choisis à tour de rôle.

Le comité comprend 9 membres à l'heure actuelle.

L'argent est placé sur un compte association (livret bleu ou compte tonic) au Crédit Mutuel. Les ressources du club proviennent principalement des intérêts, des cotisations d'entrées, des pénalités pour non versement, de participation du Crédit Mutuel pour l'assurance vol sous forme de subvention.

Le club participe à concurrence d'une certaine hauteur financière aux repas annuels, organisé au Restaurant de la Gare, pour les participants et de même pour les absents à ce banquet (néanmoins, cette somme varie selon les rentrées et bénéfices annuels).

Pour conclure, Mr André HAFFNER nous fera remarquer :

« Que ce club n'a pas seulement été créé pour faire de petites économies qui serviront à la fin de l'année aux dépenses de Noël ou autres, mais c'est aussi, le prétexte à quelques autres activités telles que des excursions, des visites, les repas annuels ou tout simplement de se retrouver, au rythme des levées, pour un moment cordial et convivial autour d'un verre ».

Le deuxième club d'épargne est basé à ROTH au restaurant les Marronniers. Le club est présidé depuis 2003 par M. GAPP Gérard celui-ci succédant à M. EBERHARDT Bernard.

Le comité est composé de 10 membres et des élections ont lieu chaque année.

A ce jour, l'association compte des membres venant de divers horizons. A la différence du club d'épargne « LES FAUCHES », ici la levée des casiers s'opère tous les quinze jours et celle-ci est effectuée en présence du Président, du Vice Président et du trésorier. L'argent est reversé sur un livret d'épargne au Crédit Mutuel et les intérêts récoltés servent au bon fonctionnement du club et surtout à organiser un repas de fin d'année pour les convives. Une cotisation annuelle de 5 € est demandée pour une meilleure organisation du club.

Les banquets sont alternés une année au FSE et l'année d'après dans un restaurant. Ici il reste également quelques casiers de libres si des personnes sont intéressées pour rejoindre cette association, elles peuvent contacter M. GAPP Gérard au 06 82 37 49 73.



NOS POMPIERS



1- Hier

Le Corps des Sapeurs Pompiers de HAMBACH a été créé vers 1875.

La mission principale des sapeurs de l'époque a été la lutte contre l'incendie.

En effet, ceux-ci étaient fréquents jadis, du fait des bâtiments contiguës et que la plus part des habitants étaient cultivateurs.

Le Corps des Sapeurs Pompiers de ROTH a été créé en 1896 à la suite de plusieurs incendies survenus à cette période à l'annexe, et devant le délai d'intervention très long des Pompiers de HAMBACH de l'époque (cela se comptait en heures).

Le fonctionnement et l'organisation des Corps de Sapeurs Pompiers, sous la responsabilité des maires, sont demeurés pratiquement les mêmes pendant un siècle. Seuls les équipements et les effets vestimentaires avaient un peu évolué.

2 - Aujourd'hui

Depuis 2000, changement total de décor, puisque les Sapeurs Pompiers sont désormais intégrés au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle, et ce comme premier maillon de la chaîne de Secours, au plus près des personnes ou des biens sinistrés. De ce fait nos Sapeurs Pompiers ne sont plus spécifiquement Pompiers de HAMBACH ou de ROTH, mais Pompiers de la MOSELLE. Ce changement a également permis le regroupement des personnels et des équipements à la caserne de Hambach.

L'effectif actuel du **Centre d'intervention de HAMBACH-ROTH** (c'est son appellation depuis 2000) est de 17 sapeurs (plus une section de 7 jeunes sapeurs pompiers).

La répartition est la suivante :

- 1 officier chef de centre
- 1 sous officier adjoint au chef de centre
- 7 caporaux
- 8 sapeurs

Le nombre d'interventions est en progression constante est dépasse désormais les 200 missions par année (242 en 2010), se répartissant ainsi :

- 20% destructions d'insectes
- 70% secours à personnes
- 5% feux
- 2% accidents de circulation
- 3% interventions diverses (inondations, fuite de gaz, etc...)

Environ un tiers de ces interventions sont effectuées de nuit, lorsque la majorité de la population est endormie.





Etre sapeur pompier en 2011, c'est avant tout un esprit d'équipe, ou les plus jeunes côtoient les plus anciens dans les situations les plus variées. C'est le respect mutuel, et un apprentissage des règles de vie élémentaires que sont l'ordre et la discipline.

La motivation des plus jeunes c'est de se mettre au service des autres, c'est de se dire, quelqu'un appelle au secours, je vais voir si je peux lui être utile.

Important : Toute demande d'intervention doit automatiquement transiter par un appel au 18, qui délivrera un ordre de mission. Les Sapeurs Pompiers ne peuvent pas être engagés sans ce document.

3 - Amicale des Sapeurs Pompiers

Afin de soutenir les Sapeurs Pompiers et offrir des moments de détente au personnel, les personnes actives, ainsi que les anciens Sapeurs Pompiers et toutes les personnes nous soutenant, se sont regroupés au sein d'une Amicale.

Elle œuvre principalement pour la formation des Jeunes Sapeurs Pompiers, et prend également en charge différentes dépenses de fonctionnement mal assumées par le Service Départemental, telles les assurances complémentaires du personnel, certains frais de déplacement, certains équipements, voire certains frais vestimentaires.

Le Centre d'intervention de HAMBACH-ROTH est dirigé depuis 2000 par le Lieutenant SCHMITT Serge, joignable au 03 87 95 20 31.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de HAMBACH - ROTH est présidée par M. KESSLER Gérard joignable au 03 87 98 49 33. La section des Jeunes Sapeurs Pompiers est pilotée par M. SIATTE Jean Marie, joignable au 06 14 70 26 72.

Pour les fans de messagerie, une seule adresse : pompiershambach@neuf.fr

Pour mémoire, notre devise : **sauver ou périr**

Le CERCLE DES CLUBS s'agrandit

avec la création de l'Association « Le CORPS et l'ESPRIT »

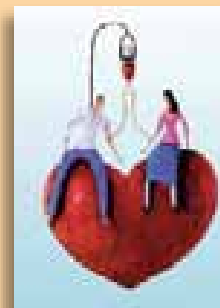
A la tête Mme KETTENRING Florence, 17 Cité Bellevue - Hambach - Tél. : 03 87 02 87 43.

Si vous voulez pratiquer le CHI-GONG, c'est le mardi de 18h45 à 19h45, à la salle 3 rue du Stade à Hambach.

Le Chi-Gong est une discipline chinoise millénaire. Créée il y a plus de 5000 ans par des moines bouddhistes et taoïstes, et des médecins, dont le but commun était d'améliorer la santé et la longévité de l'être humain.

Il s'agit d'une gymnastique énergétique qui recherche l'harmonie globale du corps et de l'esprit, par l'intermédiaire de mouvements lents et coordonnés, associés à des exercices de respiration qui aide à se détendre et à évacuer le stress et les tensions générées par la vie quotidienne.

UNE COLLECTE DE SANG



est organisée au FSE à Roth, les lundis 25 juillet et 07 novembre 2011

En 2010, pour la commune, 80 poches de sang ont été prélevées. Ainsi que 7 dons de plasma.

Le DON du SANG

C'est quoi ? Le don du sang est un acte gratuit, anonyme, responsable, volontaire et bénévole.

C'est un acte de générosité, mais qui ne saurait en aucun cas être obligatoire.

A quoi ça sert ? Le sang ne peut pas être fabriqué, et dans certaines situations critiques (intervention chirurgicale, accident de la route) et pour de nombreux malades (leucémie, hémophilie, grand brûlés), il peut manquer cruellement. Ainsi donner son sang ou du plasma peut permettre de sauver des vies humaines.

Qui peut donner ? Pour donner ton sang, il faut avoir entre 18 ans et 65 ans, être en bonne santé.

Les hommes peuvent donner leur sang jusqu'à 5 fois par an, et les femmes jusqu'à 3 fois par an.

STRUCTURES MEDICALES

PRESENTATION des Infirmiers libéraux

En janvier 2007, un cabinet d'infirmiers s'est installé au sein de la Commune. D'abord situé rue du Cimetière, il déménage au 100 rue Nationale.

M. Alain SCHNEIDER, infirmier libéral, originaire de FORBACH, a suivi des études d'infirmiers à l'hôpital St ANDRE à METZ (cursus de 3 ans). Il travaille pendant dix ans aux urgences à Hospitalor à FORBACH et 5 ans au service Pneumologie toujours dans le même hôpital. Ensuite, il débute en temps que libéral d'abord sur la commune de NEUFGRANGE et en janvier 2007 ouvre son Cabinet sur la commune de HAMBACH.

M. Laurent GORGES, infirmier libéral, également originaire de FORBACH, a, quant à lui, suivi son cursus à l'école d'infirmiers à FORBACH. Durant 16 mois, il exerce au CHS de SARREGUEMINES, puis se dirige vers l'hôpital militaire LEGUEST à METZ.

Il a œuvré dans différentes campagnes et missions au TCHAD et en COTE D'IVOIRE.

Et fin 2007, il rejoint M. Alain SCHNEIDER.

Pour être disponible en permanence, ils établissent un roulement. Les services de soins sont assurés sept jours sur sept. Ils assurent tous soins (piqûres, pansements, perfusion, prise de sang, traitement diabétique, traitements des douleurs, accompagnement de fin de vie...).

Les contacter au 03 87 95 75 08 ou 06 82 97 37 94.



MISE en PLACE de DEFIBRILLATEURS



Appeler le 15, pratiquer un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur, 3 gestes qui augmentent les chances de survie d'une personne en arrêt cardiaque.

La commune s'est équipée de 2 défibrillateurs, (dont 1 offert par le Crédit Mutuel), l'un installé à l'aire de jeux à Hambach, l'autre au FSE à Roth, salles les plus utilisées sportivement.

Se servir d'un défibrillateur peut contribuer à sauver des vies, utilisé dans les 5 minutes qui suivent un arrêt cardiaque, après avoir prévenu les secours, il peut faire repartir le cœur d'une personne.

Le rôle d'un défibrillateur est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ».

Pour apprendre à s'en servir, le maire avait convié les responsables d'associations à une séance de formation, assurée Jean-Marie SIATTE, pompier, qui a fait une démonstration d'utilisation de l'appareil sur un mannequin et montrer comment prodiguer les premiers secours. La défibrillation est sans danger et consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. Même si on a peu de notions ou pas de secourisme, le défibrillateur automatique guidera chacun sur les gestes à faire afin d'attendre les premiers secours.

Les TRAVAUX

Les TRAVAUX DE VOIRIE

suivis par notre adjoint Louis BECKER

RUE NATIONALE

Le gros chantier de voirie sur le tronçon de la rue Nationale - de l'école primaire au n° 162 - est achevé. D'une pratique fonctionnelle, la conception de cet aménagement a évolué vers la prise en compte d'une structuration plus qualitative, esthétique et sécurisante.

La réalisation peut surprendre, mais a été volontairement accentuée sur des aménagements de telle sorte à maîtriser les vitesses de circulation. La mise en place de feux tricolores, la réduction de la largeur de la chaussée à son minimum contraint les véhicules à ralentir par la difficulté de croisement ou de dépassement qui en résulte.



RUE DE LA FONTAINE RUE DE LA GARE

Les rues font peau neuve. Démarrés en juin 2010, la rénovation vient de se terminer tout récemment.

Mise en souterrain des réseaux, construction et restauration des trottoirs et de la chaussée, nouveaux lampadaires... et pour plus de sécurité, la mise en place d'un plateau supplémentaire et une modification de la circulation à la hauteur du pont qui se fera comme suit :

- l'intersection rue de la gare, rue de la Fontaine sera « priorité à droite »,
- l'automobiliste s'engageant de la rue Nationale, à la hauteur de la rue paix, en direction de la rue de la Fontaine aura priorité de passage sous le pont.

FEUX TRICOLORES

Les FEUX TRICOLORES de la rue de la Paix, rue de la Fontaine et rue de la Gare fonctionnent par détecteur placé dans la chaussée (voir photo ci-contre). Aussi, nous demandons aux automobilistes de bien rouler sur leur droite pour que le feu puisse passer au vert.



La NOUVELLE MAIRIE

Le chantier avance à grand pas avec un suivi hebdomadaire de notre adjoint Gérard KESSLER.



La PLACE DES FLEURS dans nos VILLAGES

EN BREF
des moments de
2010

La commune entretient son statut de village fleuri puisqu'elle s'est vue décerner la 2^{ème} fleur après l'obtention de la 1^{ère} en 1996. Une 2^{ème} fleur accueillie avec joie et prise pour un encouragement à continuer d'exploiter en 2011 ces éléments végétaux qui contribuent à l'embellissement de nos rues.



Si le service des Espaces Verts, le travail de l'horticulteur Christophe BLUM et d'Alexandra assurent le fleurissement général de la commune, il n'en reste pas moins que les particuliers ont, eux aussi, un grand rôle à jouer pour que la commune ait l'aspect le plus agréable possible.

En fleurissant balcons, fenêtres, façades et jardins, ils participent à la qualité de l'environnement.

Le concours communal 2010, suivi avec beaucoup de sérieux par notre adjoint Paul LARBALETRIER, a montré le talent qu'expriment nos artisans floraux pour leur plus grand plaisir en donnant une touche particulière à leur lieu de vie, qui reflète peut être un peu leur personnalité, en gérant les volumes, les formes et les couleurs, en alternant fleurs parfumées et feuillages aux textures variées pour profiter aussi pleinement des floraisons, des cueillettes pour leurs bouquets.

Le Maire a salué leurs efforts lors de la remise des prix, qui s'est déroulé en novembre, **et par la même occasion a associé, à cette cérémonie, les nouveaux arrivants qui ont élu domicile à Hambach et Roth**, une occasion de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter les atouts de la commune.



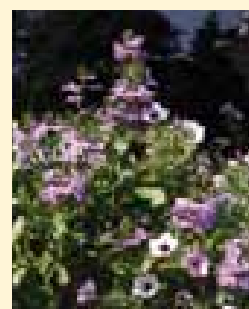
Les classements : à HAMBACH

- 1^{er} : Chantal KESSLER - 3b rue de la Gare
- 2^{ème} : Arsène DURER - 12 rue Pasteur
- 3^{ème} : Sylviane RIS - 40 rue de Siltzheim
- 4^{ème} : Françoise COLMAN - 9a rue des champs
- 5^{ème} : Marie-Thérèse PALCANI - 3 chemin des prés

à ROTH

- 1^{er} : Sandrine RUMPLER - 35 rue de Woustviller
- 2^{ème} : Lucien SCHMIDT - 32 rue de Woustviller
- 3^{ème} : Bertrand SCHILD - 36 rue du 5 décembre
- 4^{ème} : Marianne REBMANN - 47 rue Principale
- 5^{ème} : Astride KRON - 32 rue Principale

Nouveaux arrivants



Le REPAS de NOEL des ANCIENS

préparé avec beaucoup de dynamisme par notre adjoint Roland LEHNERT.

Le 11 décembre, ils étaient 220 à table et avaient toutes et tous entre 65 et de 95 ans. Dans la salle communale décorée, pour une ambiance de Noël chaleureuse, les convives ont pu se détendre le temps d'un repas festif. Musique, chants et danses ont agrémenté l'après-midi.



Le CLUB de FOOTBALL de HAMBACH,

et plus particulièrement la section des jeunes footballeurs, dirigée par Jean-Marie MULLER, se distingue une nouvelle fois avec l'obtention du LABEL d'OR.

Une récompense qui reconnaît la structure et la progression du club, le dynamisme, la pédagogie, l'organisation, l'investissement des dirigeants et des entraîneurs, la qualité de l'accueil et des entraînements.

Le 01 décembre 2010, le Maire avait donné rendez-vous au monde du football hambachois pour les féliciter de cette distinction, mais, a surtout voulu mettre en avant les valeurs des dirigeants en honorant Jean-Marie MULLER, par la remise d'un diplôme d'honneur communal, pour son engagement au FCH.

Un engagement, parmi d'autres, qui a permis au club de perdurer. C'est avec ce type d'engagement que des associations vivent, se développent, deviennent ainsi, au fil des années et des générations qui passent, des parties intégrantes d'une collectivité.



Depuis 32 ans, Jean-Marie MULLER, répond présent. Joueur, membre du comité puis entraîneur des jeunes de 1992 à 2000 et enfin, depuis 2000, responsable de la section jeunes, il représente pleinement ce qu'est le bénévolat au sein d'une association : fidélité, dévouement et passion.



Ecole maternelle Hambach

ST NICOLAS,

comme chaque année a été fidèle au rendez- vous, il n'a pas manqué la visite à nos écoliers, aux enfants de la crèche et aux résidents de la maison de retraite.

Petits et grands enfants de nos écoles maternelles et primaires ont préparé sa venue pour lui présenter spectacles et chants. Beaucoup de plaisir et d'émotion pour ce jour légendaire.



Ecoles maternelle et primaire de Roth



La CEREMONIE du 11 NOVEM BRE

a été marquée par un hommage tout particulier aux Malgrés-Nous.



Mrs Pierre KIRCH, Marcel BECK, Marcel BAUE, Victor GANGLOFF, Jean Nicolas THIRY, Joseph SCHMITT, Victor GUNTHER ainsi que Georges RIGAU, Marcel NEGER et Louis GABRIEL, depuis tous trois décédés, se sont vus remettre un diplôme d'honneur décerné par le secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants.

Pour Joseph GROSS et Joseph HAFFNER, décédés, le diplôme a été remis à leur épouse.

Dans son discours le Maire a retracé l'histoire tragique et douloureuse de ces 130 000 Alsaciens et Mosellans, obligés, la mort dans l'âme, de servir dans l'armée allemande, 30 000 sont morts aux combats, 10 000 sont portés disparus.



Les enfants des écoles primaires Hambach et Roth ont participé à cette cérémonie en lisant le message du ministère de la défense.



Extrait du discours du maire :

« Ces hommes qui ont eu le malheur d'être né à l'Est de la France et qui sont devenus les prisonniers d'une politique du moment ».

Ces hommes qui sont partis, contraint et forcé, faire une guerre qu'ils ne voulaient pas. La plupart du temps vers le front de l'Est, sous un uniforme détesté, laissant mère, père frère, sœur, femme et pour certains même enfants derrière eux pour se retrouver avec des « Kameraden » qui les considéraient comme un sale Français et face à des « ennemis » - alliés de la France - qui les prenaient pour ce qu'ils voyez : c'est-à-dire quelqu'un en uniforme allemand !

Ces hommes qui ont vécu l'incertitude des destinations, l'incompréhension, la captivité insupportable, pour beaucoup la maladie ou des blessures et malheureusement pour certains la disparition et la mort.

Ces hommes qui ont essayé de survivre malgré l'acharnement et la haine, à qui ont leur à laisser un passé, douloureux et qui, bien des années après leur retour en 1945, gardaient le silence car, ils n'osaient pas décrire le piège dans lequel ils avaient été pris. Ces hommes pour qui, après leur retour en France, leur calvaire ne s'arrêta pas là, car se fut une autre épreuve, placée sous le signe de l'incompréhension, de la suspicion et de l'accusation ».

1949 Kloggewèih!

Die Klogge ware durch de Jòhrhünnerde die Seel vom Dòrf. In der dòmòliche Kapell von Hòmbach, war schùn 1714 e kläni Klock. Far die Kirch von Roth ìsch im Jòhr 1720, die erscht Klock ongeschafft wòrr.

Im Laaf von d'r Zitt, hòn onnere Klogge se ersetzt. Sie hòn Fräd un Läd, durch de Schall-Leecher vom Kloggetürm verkindischt. Sie ware unzertrennlich vom alldäschliche Läwe. Drèimòl om Dah hòn se de Engelsgrüß gelitt (6 Uhr morjens, om Middah, 8 Uhr oweds). Sie hòn ingelad zù de Goddesdienschde. Jedesmòl hòn se 's erscht, 's zwätt un 's letscht gelitt, un zwar e drèivierdel, e halb un e vierdel Stünn vorem Ònfòng vom Diensch. Es hat feierlich gelitt on de Fierdahe, far de Kindääfe, de Hochzidde, Kommione, Prossione.... Wenn jemònd gestòrb ìsch, hat's Dodeklock gelitt, un dòn timer wider on d'r Begräbnis. Alle Vierdelstünn hat de Uhr geschlah. In d'r Zitt hat's noch kàn Sirén ginn. Wenn e Brònd ussgebroch ìsch, odder hat e sùnschdischi Gefahr gedroht, hat de Stirmklock de Birjer zù Hilf gerùft. Sie hòn trèi un rédlich, ihri Flicht gedòn, bés im Jòhr 1943. Mir ware im 2. Weltkriesch. Die dèitsche Besetzer hòn die Klogge, von dènne 2 Tirm beschlachnòmmt (zwei in Hòmbach, äni in Ròth), far de Krieschindustrie. Om 02.04.43 sin se fùrtgeschlèppt wòrr. In jedem Dòrf ìsch äni Klock zerick blieb, far de Mindeschtdiensch besòrsche.

E paar Jòhr nòher, sin die beschlachtnòmmd Klogge wider ersetzt wòrr, durch Krieschschade un sogar e zwäddi in Ròth, dòn timer d'r Frèigibischkät von d'r gesòmmd Beveelgerung. Dòrtsèlbscht sin om 10.04.1949, die zwei néije Klogge (Maria: 530 Kilo un Josef) ingewèijt wòrr, durch Abbé Joseph Barthel, Ungel vom Abbé Rohr. In Hòmbach sin, die zwei nèi ongeschafde Klogge (Maria: 2 240 Kilo un Hubertus: 1 175 Kilo), om 01 mai 1949 gesähnt wòrr, vom Bischhof von Metz, Mrg Heintz.

Uff d'r Vòdersitt von jeder Klock sin bemerkt: d'r Dääfnoime, de Abbildung vom Hälische, d'r Ton, un die folschende Inschrift: (uff frònzeesch)

Unnerem Pontifikat von Siner Hälischkät Pius XII - Sini Ekzellenz, Mgr Jean-Joseph Heintz, Bischof von Metz - M. l'abbé André Rohr, Paschdor von Hòmbach - M. Jean Muller, Mår.

Uff d'r Riggsitt: *Die Nàme von dènne Mitglieder von d'r Kirchefawrick - Die Wabbe von Pius XII un diejenische von Mgr Heintz un es ìsch bemerkt daß die Klock Eijedumm von d'r Kirchefawrick ìsch.*

Sitt ihrem Emfòng (e Wùch vorher) bés om Dah von d'r Inwèijung, hòn die Klogge, im Chor, om e indrùggsvolle, kräfdische un scheen gezierde Balgegestèll gehung.

(es geht noch widerscht)



Eglise de Hambach



Eglise de Roth

1949 bénédiction des cloches !

Durant des siècles, les cloches ont été l'âme du village. En 1714, il y avait déjà une petite cloche à Hambach, dans la chapelle de l'époque. Pour l'église de Roth, une première cloche fut acquise en 1720.

Au fil du temps, d'autres cloches les ont remplacées. Elles ont annoncé les joies et les peines, par les abat-sons du clocher. Elles étaient inséparables de la vie quotidienne. Trois fois par jour, elles sonnaient l'angélus (6H du matin, à midi, 8H du soir). Elles ont invité aux offices religieux. A chaque fois, elles ont sonné le premier, le deuxième et le dernier coup, à savoir trois quarts d'heure, une demi-heure et un quart d'heure avant le début de l'office. Elles carillonnaient solennellement à l'occasion des jours de fête, des baptêmes, des mariages, des communions, des processions.... En cas d'un décès, elles sonnaient le glas, et puis aussi lors des obsèques. Tous les quarts d'heure, l'horloge sonnait. En ce temps-là, il n'y avait pas encore de sirène. Lorsqu'un incendie se déclarait ou qu'un autre danger menaçait, le tocsin appelait les concitoyens à l'aide. Elles ont accompli leur devoir fidèlement et loyalement, jusqu'en 1943. Nous étions en pleine 2^e Guerre Mondiale. L'occupant allemand a réquisitionné les cloches des deux églises (deux à Hambach, une à Roth), à destination de son industrie de guerre.

Le 02.04.43, elles ont été emmenées. Il ne restait qu'une cloche par village, pour assurer le service minimum.

Quelques années plus tard, les cloches réquisitionnées ont été remplacées, au titre des dommages de guerre, et même une deuxième à Roth, grâce à la générosité de l'ensemble de la population. Les deux nouvelles cloches (Marie : 530 kg et Joseph) y ont été baptisées le 03.04.1949, par l'abbé Joseph Barthel, oncle de l'abbé Rohr.

A Hambach, Mgr Heintz, évêque de Metz, a béni les deux cloches nouvellement acquises (Marie ; 2 240 kg et Joseph : 1 175 kg), le 01.05.1949.

Sur la partie avant de chaque cloche figurent son nom de baptême, l'effigie du Saint, la note, et l'inscription suivante : *Sous le Pontificat de Sa Sainteté Pie XII - Son Excellence Mgr Jean-Joseph Heintz, évêque de Metz - M. l'abbé André Rohr, curé de Hambach - M. Jean Muller, Maire*

Sur la partie arrière : *Les noms des membres du Conseil de fabrique - Les armoiries de Pie XII et celles de Mgr Heintz et il est mentionné que la cloche est la propriété du Conseil de fabrique.*

Depuis leur réception (une semaine avant) et jusqu'au jour de la Bénédiction, les cloches étaient suspendues, dans le chœur, à une impressionnante armature faite avec de solides poutres en bois joliment décorées.

(à suivre)

Joseph Haffner, ancien directeur d'école

Photos Joseph HAFFNER

INFORMATIONS

Le PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le demandeur doit se présenter personnellement auprès de l'une des 3 communes suivantes :

- **SARREGUEMINES :**
sur RV au 03 87 98 93 14
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h - 12h et 14h - 17h
- **SARRALBE :**
sur RV au 03 87 97 84 57 ou 03 87 97 30 21
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h - 17h
- **BITCHE :**
lundi et vendredi 14h - 17h
mardi et mercredi 8h - 11h30

Les français vivant à l'étranger doivent s'adresser au consulat.

Pour les pièces demandées, vous pourrez vous procurer la liste en mairie ou sur le site : <http://www.Hambach.fr>
L'ancien titre reste néanmoins valide jusqu'à sa date d'expiration.

SUBVENTIONS versées par la Commune :

- pour les enfants jusqu'à 11 ans révolus allant en Centre Aéré ou Colonie de Vacances : 17,50 € / semaine ou 3,50 € / jour
- pour les Elèves de primaire scolarisés à l'extérieur, les Collégiens ou les Lycéens participant à une classe de mer ou autres séjours : 50 € forfaitaire unique par an.

Pour le versement de la subvention, veuillez rapporter en mairie un justificatif du séjour ainsi qu'un RIB.

Des DEGRADATIONS et INCIVILITES à REPETITION

Régulièrement, la commune doit faire face à des actes de vandalisme aussi imbéciles que coûteux pour la commune.



COTE COMERCES : Nous sommes heureux d'accueillir

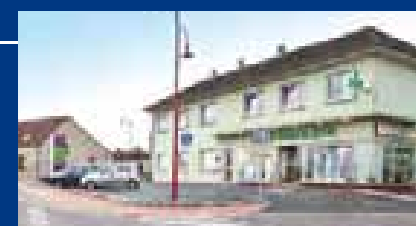
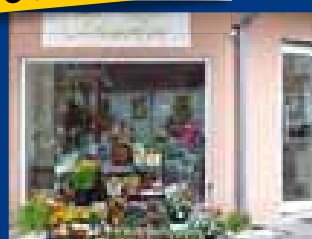
A HAMBACH

Mr Frédéric ROTH
gérant de l'HOTEL PREMIERE
CLASSE dans la zone Artisanale
rue Victor Hugo
Tél. : 03 87 02 35 35



OUVERTURES

Mme Nadya STENGER, fleuriste
Magasin « FLEUREVE »
98A rue Nationale
Tél. : 03 87 28 01 64



Mme Nathalie FOURNERET
Pharmacienne qui succède à Mme Fatima MEYER
PHARMACIE 132 rue Nationale
Tél. : 03 87 98 12 10
Heures d'ouverture :
lundi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
samedi de 8h30 à 13h

A ROTH

Mme et Mr Michel DIAGUE, gérants du SUPER U.



A NOTER

Cette année se dérouleront aussi en septembre les ELECTIONS SENATORIALES.

Le Sénat est une assemblée législative. Il a donc pour mission essentielle de voter les lois et de contrôler l'exécutif.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Ce qui signifie que les électeurs des sénateurs ne sont pas l'ensemble des Français en âge de voter, mais les élus locaux (les grands électeurs) réunis dans chaque département au sein d'un collège électoral qui est composé de députés, de conseillers généraux et régionaux et de représentants des conseils municipaux.

ENQUETE sur les RESSOURCES et les CONDITIONS DE VIE des MENAGES

réalisée par l'INSEE entre le 09 mai et le 25 juin 2011.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

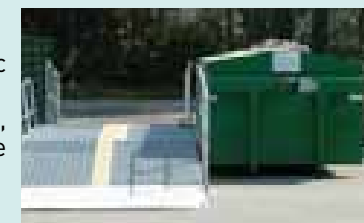
L'enquête prend forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à l'enquêteur.

La BENNE des DECHETS VERTS

à nouveau en place au niveau de l'atelier municipal rue de la fontaine à Hambach, avec l'aménagement d'une rampe pour faciliter l'accès.
Seuls les déchets verts dit de jardins, en petite quantité, tels que les tailles de haies, petits branchages, feuilles et de tontes sont acceptés. Les grosses quantités devront être rapportées à la déchèterie.

Heures d'ouverture : lundi et vendredi de 8h à 12h / mercredi de 13h à 16h



NE JETONS PLUS - VALORISONS

RAPPORTER EN MAIRIE, en vue de leur recyclage, vos cartouches d'impression vides lasers et jets d'encre (à l'exception des bidons de poudre de toner), vos téléphones portables usagés ainsi que leurs chargeurs et batteries.

La collecte est organisée par la société LVL à LA CHEVROLIERE (44) en partenariat avec la Fédération des Maladies Orphelines à qui elle reverse un don pour la soutenir dans ses missions sociales.

Sont mis en place,

- à Hambach - au niveau de l'atelier municipal, rue de la Fontaine,
- à Roth - au niveau de l'accès vers le terrain de football, rue de Woustviller,

des conteneurs VETEMENTS de l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles à Paris et de la CROIX ROUGE de Sarreguemines.

pour objet de collecter uniquement les articles suivants, en état correct :

- tous vêtements hommes, femmes, enfants
- le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- les chaussures

Des conteneurs de VERRES



le TRI SELECTIF

pour le renouvellement de votre stock, les sachets sont disponibles en mairie.



LES AUTRES DECHETS NON RECYCLABLES

dans votre poubelle habituelle devront être rapportés :

- les médicaments → dans votre pharmacie
- les piles usagées → possibilité de les apporter à la déchetterie, en mairie et à la boulangerie COMTE, points de collecte.
- les gravats, déchets verts, ampoules basse consommation etc... → **aux DECHETERIES**

Ce service gratuit est proposé à l'ensemble des ménages sur simple présentation de leur carte d'accès à la déchèterie. Pour obtenir cette carte, il suffit de vous présenter au Service Environnement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences muni d'un justificatif de domicile.

de Woustviller (03 87 95 39 36)

La déchèterie de Woustviller n'accepte pas les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) (Solvants, résidus pâteux, peinture, etc...).)

Horaires du 01 avril au 31 octobre

du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 12h à 18h

Horaires du 01 novembre au 31 mars

lundi et samedi : de 10h à 12h30 et de 13h à 17h
du mardi au vendredi : de 14h à 17h

de Sarreguemines (03 87 95 39 35)

Horaires d'été (d'avril à octobre)

du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 13h à 18h

Horaires d'hiver (de novembre à mars)

lundi et samedi : de 10h à 12h30 et de 13h à 17h
du mardi au vendredi : de 10h à 13h

PLANNING DES FETES ET MANIFESTATIONS 2011

	Date de la manifestation	Associations	Dénomination	Lieu
JUIN	3 et 4	Aviculteurs	Réunion de Fédération	Salle polyvalente
	17	CLAR	Fête de la ST-Jean	F.S.E
	18	Ecole du Centre	Fête Scolaire	Foyer
	18	Basket	Tournoi	Salle polyvalente
	19	Basket	Tournoi	Salle polyvalente
	25 et 26	Arboriculteurs de Hambach	Journée Portes Ouvertes	Verger Collectif
JUILLET	15	INTERASSOCIATION	FETE NATIONALE	Salle polyvalente
	30 et 31	Arboriculteurs de Roth	Portes Ouvertes	Verger Collectif
AOUT	14	INTERASSOCIATION	MARCHE GOURMANDE	Salle polyvalente
SEPTEMBRE	4	AVAHE	Festival voitures anciennes	Salle polyvalente
	10	Arboriculteurs	Formation	Salle 1
	10	Basket	Championnat	Salle polyvalente
	11	Basket	Championnat	
	17	FC HAMBACH	Soirée à thème	
	17	Basket	Championnat	
	18	Basket	Championnat	
	24 et 25	Arboriculteurs de Hambach	Exposition Fruits et Légumes	
OCTOBRE	1	Basket	Championnat	Salle polyvalente
	2	Basket	Championnat	F.S.E
	2	Arboriculteurs de Roth	Exposition Fruits et Légumes	
	8	Basket	Championnat	Salle polyvalente
	9	Basket	Championnat	
	15	Scrabble	Après-midi Scrabble	
	15	Basket	Championnat	
	16	Basket	Championnat	
	22	Arboriculteurs	Formation	F.S.E
	22	KALAN	Soirée Dansante	
	22	Basket	Championnat	
	23	Basket	Championnat	
	29	FC HAMBACH	Soirée moules	
	29	Basket	Championnat	Salle polyvalente
	30	Basket	Championnat	
NOVEMBRE	5 et 6	Aviculteurs	Exposition	Salle polyvalente
	11	Commune	CEREMONIE COMMEMORATIVE Dépôt de gerbes aux monuments aux morts Vin d'honneur au Foyer	Salle polyvalente
	12	Basket	Championnat	
	13	Basket	Championnat	
	19	Vétérans	Soirée Beaujolais	F.S.E
	20	INTERASSOCIATION	MARCHE DE NOEL	Salle polyvalente
	26	Basket	Championnat	
	27	Basket	Championnat	F.S.E
DECEMBRE	2	Ecole du Centre	Fête de la St Nicolas	Foyer
	3	Ecole Maternelle Hambach	Fête de la St Nicolas	
	3	Ecoles de Roth	Fête de la St Nicolas	
	4	CLAR	Repas de Noël	F.S.E
	11	REPAS DE NOËL DES PERSONNES AGEES		Salle polyvalente
	17	FC HAMBACH	Repas de Noël	
	17	Basket	Soirée karaoké	F.S.E
	18	Basket	Championnat	Salle polyvalente

MAIRIE DE HAMBACH - 2 rue de la Gare - 57910 Hambach - Directeur de publication : Gaston MEYER, Maire / Photos : Mairie de Hambach / Maquette et mise en page : Titeux Communication / Impression : Kubbli GmbH / 1200 exemplaires

Infos pratiques

Numéros de téléphone utiles à Hambach

Médecins : Dr CLOUET 03 87 98 44 45
Dr REDEL 03 87 95 75 88

Dentistes : Dr BLAZY 03 87 28 11 93
Dr LAUER

Infirmiers libéraux :
Alain SCHNEIDER
Laurent GORGES
03 87 95 75 08 ou 06 82 97 37 94

Pharmacie : 03 87 98 12 10

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 15
HOPITAL Robert Pax Sgs 03 87 27 33 10
PHARMACIE DE GARDE 17
MEDECIN DE GARDE 0 820 33 20 20
TELECOM - dérangement 1013
ELECTRICITE - dépannage 0 810 333 057
GAZ DE France - dépannage 0 810 433 057 - 0 800 47 33 33
VEOLIA EAU (CGE) 0 810 463 463
TELEDISTRIBUTION 0 892 02 00 10

Mairie

Tél. 03 87 98 13 63 - Fax : 03 87 98 86 46
email : mairie@hambach.fr
site : www.hambach.fr

Jours et heures d'ouverture :

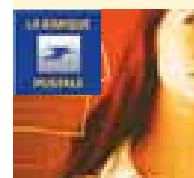
- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- mardi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Permanence du maire : mardi de 17 h à 19 h en mairie.

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, veuillez contacter la mairie.

Office National des Forêts

Responsable : Nicolas GEISKOPF
4 rue St Hubert - 57520 GROSLIEDERSTROFF
Tél. : 03 87 09 22 49



Les horaires d'ouverture du bureau de poste de Hambach :

du lundi au samedi de 9h à 12h
lundi et vendredi de 14 h à 16 h

6 rue de la Poste à Hambach
Tél. 3631

Assistante sociale

Maison du Département, 51 rue du Bac
BP 80001 - 57211 SARREGUEMINES Cedex
Tél. accueil : 03 87 28 69 30

Permanence sur rendez-vous de M^{lle} LE GOFF Amandine, assistante sociale au Centre Médico-Social 16 rue Maréchal Foch à Sarralbe
Tél. 03 87 97 80 48

Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle Metz (CALM)

Opération programmée d'amélioration de l'habitat pour bénéficier de primes ou de subventions suite rénovation de logement. Permanence en mairie tous les 3^{ème} jeudis des mois impairs.
Tél. METZ : 03 87 75 92 20